



Nous encourageons vivement les personnes qui proposent un candidat à prendre connaissance des lignes directrices sur l'admissibilité publiées avant de soumettre une candidature.
<https://www.csa-scs.ca/prix-de-contribution-exceptionnelle-lorne-tepperman-a-lenseignement>

Veuillez soumettre les informations demandées en utilisant les sections et les titres tels qu'ils apparaissent ci-dessous. Envoyez un e-mail au bureau de la CSA à l'adresse office@csa-scs.ca avant 23 h 59 PST le 13 mars 2026.

Section 1 : Informations relatives aux nominations

Personnes proposant le candidat ou la candidate

Incluez les informations suivantes pour une personne individuelle qui propose le candidat ou la candidate ou pour chaque personne, s'il y a lieu.

Prénom et nom :

Affiliation (établissement universitaire) :

Courriel :

Indiquez la relation entre le proposant et le/la candidat(e) (collègue, auto-proposition, autre) :

Personne(s) nommée(s)

Incluez les informations suivantes pour une personne nommée individuellement ou pour chaque personne nommée si elle fait partie d'un groupe.

Prénom et nom :

Affiliation (établissement universitaire, département et grade) :

Adresse électronique :

Site web professionnel (s'il y a lieu) :

Déclaration de nomination

Brève déclaration sur la contribution globale du/de la candidat(e) à l'enseignement de la sociologie.

Engagement envers l'équité

Le/la candidat(e) s'identifie-t-il ou s'identifie-t-elle comme un membre d'un ou de plusieurs groupes dignes d'équité*? Veuillez expliquer.

**Les groupes dignes d'équité sont des communautés qui rencontrent des obstacles à l'égalité d'accès, à l'égalité des chances et à des ressources en raison de désavantages structurels et de discrimination. Cette marginalisation est créée par des barrières historiques, sociales, politiques et environnementales basées sur l'âge, le colonialisme en cours, l'ethnicité, le handicap, le statut économique, le genre, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle et le statut transgenre, etc. Ces informations ne seront communiquées qu'au comité de sélection, qui devra surveiller et rendre compte de la diversité parmi les candidat.e.s et du processus équitable utilisé pour la sélection, conformément à la politique sur les normes d'exploitation et les principes en matière d'équité de la Société canadienne de sociologie. Les données recueillies seront ensuite archivées sous forme agrégée pour un examen continu des processus de nomination et de sélection du programme de prix, conformément à la politique de protection des renseignements de la Société canadienne de sociologie.*



Section 2 : Détails de la contribution

5 pages maximum

Cette récompense récompense la contribution à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage plutôt que l'excellence dans la pratique de l'enseignement.

Préparez un CV narratif en suivant les directives suivantes, le cas échéant.

- Expliquez comment le matériel pédagogique développé par le ou les candidats vise à améliorer la compréhension de la sociologie par les étudiants de premier cycle, en mettant l'accent sur les aspects liés à l'enseignement et au programme d'études.
 - Décrivez la diffusion et l'utilisation de ce matériel dans le milieu universitaire et au sein de la communauté.
- Décrivez la participation du/de la candidat(e) à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage.
 - Mettez en avant les techniques innovantes créées pour l'enseignement aux étudiants de premier cycle.
 - Discutez de la manière dont ces techniques ont été communiquées et adoptées par d'autres départements universitaires, institutions ou organisations communautaires.
- Énumérez les récompenses ou la couverture médiatique reçues pour le matériel pédagogique ou les techniques d'enseignement du ou des candidats.

Section 3 : Lettres de recommandation

2 pages maximum par lettre individuelle

Joignez au minimum 2 et au maximum 3 lettres rédigées par des collègues et des étudiants actuels ou anciens. Chaque lettre doit mentionner directement la contribution du/de la candidat(e) dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Publication de matériel pertinent pour l'enseignement
- Capacité à partager le travail avec d'autres (entre départements et/ou au-delà de l'université)
- Impact du travail (utilisation de matériel pédagogique par d'autres professeurs, reconnaissance par les étudiants, les médias ou le public)
- Approches novatrices de l'enseignement et contenu novateur du matériel pédagogique